

AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE DRUMMOND
PAROISSE DE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL**

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 497-2026, MODIFICATION
RÈGLEMENT 163, CONCORDANCE MRC 964 ET 982;**

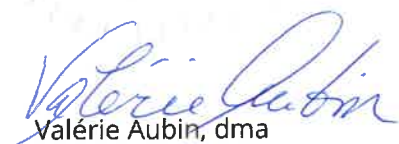
AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale / greffière-trésorière, de la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil que :

Le règlement portant le numéro 497-2026, modifiant le règlement 163 en concordance aux règlement MRC-964 et MRC-982.

Ce règlement est entré en vigueur le 9 juillet 2026 date d'émission du certificat de conformité émis par le directeur général adjoint de la MRC de Drummond, monsieur John Husk et portant le numéro 49080-R-26-3659

Le règlement 497-2026 peut être consulté au bureau de la municipalité au 1428, route 122 sur les heures d'ouverture du bureau

DONNÉ à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Paroisse, le 16 juillet 2026.



Valérie Aubin, dma

Directrice générale et greffière-trésorière